



COMMUNIQUE DE PRESSE

DISPOSITIF COMPETENCES EMPLOI 2023-2025

LE GARAC SELECTIONNE POUR LA FORMATION DES SALARIES

Ayant répondu à l'appel à projets de l'OPCO Mobilités, le GARAC a été sélectionné pour mettre en œuvre le dispositif Compétences emplois 2023-2025. Il propose un catalogue de formations sur la Maintenance des véhicules particuliers pour les entreprises des Services de l'Automobile et de la Mobilité d'Ile de France.

Le GARAC a été sélectionné pour le dispositif Compétences emplois 2023 - 2025. Ce dispositif est financé par l'OPCO Mobilités. Il permet, sans avance de frais pour l'entreprise, une prise en charge à 100% du coût pédagogique des formations. Toutes les entreprises rattachées à la Convention Collective des Services de l'Automobile (code 1090) y ont droit, quel que soit leur nombre de salariés. Les entreprises de moins de 50 salariés pourront bénéficier en retour d'un forfait salarial de 16 €HT par heure de formation (dans la limite des fonds disponibles).

Le GARAC, qui mène déjà des actions de formation continue à la demande, a décidé en effet de créer sa propre structure de formation continue : « GARAC Formation » et de proposer un catalogue de formations précis sur la maintenance des véhicules particuliers. Ces formations sont accessibles dans le cadre non seulement du dispositif Compétences Emplois, mais aussi en dehors de ce cadre. 12 formations seront proposées dans 3 domaines : 1. Maintenance-Sécurité-Confort, 2. Véhicules électriques et hybrides, 3. Electricité-Electronique auto.

Le planning des formations et le catalogue des formations sont disponibles sur le site du GARAC www.garac.com ou en téléphonant au 01 34 34 37 40.

La nouvelle entité juridique « GARAC Formation » est sous la direction et le contrôle du GARAC et la mise en œuvre se fait dans l'esprit et les valeurs de l'Ecole nationale des Professions de l'Automobile.

Les formations ont lieu sur le Campus national à Argenteuil, accessible en 10 minutes depuis la Gare St Lazare ou par l'A 15 ou l'A 86.

L'objectif de Compétences Emplois 2023-2025 est de *“permettre notamment aux entreprises de faire face aux mutations énergétiques, technologiques et concurrentielles en cours et à venir”*.



Le GARAC est l'École nationale des Professions de l'Automobile. Il a été créé en 1948. Son conseil d'administration est composé de MOBILIANS, de la FFC, du CCFA, de la CSIAM, de la FEDA et de la FIEV. Il a formé plus de 24500 jeunes depuis plus de 75 ans.

Le Garac, grâce à son Lycée des Métiers et son CFA, accueille 1 350 jeunes lycéens et apprentis en formation dans :

- *3 filières : Auto, Moto et Véhicule de Transport routier*
- *3 domaines de métiers : Mécanique-électronique, Carrosserie réparation-peinture et Carrosserie construction, Vente-Gestion*

Et pour 22 diplômes d'État et de la Profession :

- *CAP, BAC Pro, CQ/TFEP, BTS, Licence, Ingénieur.*

Les jeunes viennent du Val d'Oise, de l'Île de France et de toute la France grâce aux internats et aux résidences Etudiants ouverts à ceux qui le désirent.

45 jeunes filles sont en formation.

Il vient de créer une nouvelle structure GARAC Formation pour la formation des salariés des entreprises de la Branche des Services de l'Automobile et de la Mobilité